



Mondercange, le 23 septembre 2019

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 27 septembre 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 27 septembre 2019 l'intervention suivante :

Le 21 février 2019 les devis pour la réfection de deux chemins ruraux ont été approuvés par le conseil communal (Feldwee Geesefeld Bergem 92.000 Euro / Feldwee Schanewiss 33.000 Euro).

Dans ce contexte le parti socialiste a souligné les problématiques de la surface en grenaille de four électrique 4/8mm prévue par les devis. La couverture des chemins en grenaille présente de sérieux inconvénients, tant pour les paysans que pour tous les randonneurs accompagnant des enfants ou promenant des chiens, ainsi que pour les cyclistes. Indéniablement, de par sa rugosité, cette surface, surtout pendant le premier temps de sa mise en place, empêche le roulement sans gênes des roues, présente un risque de blessures importantes en cas de chute et endolorit les pattes des quadrupèdes. Il y a donc dégradation de la qualité de nos chemins ruraux qui jouent un rôle important pour les activités en plein air de nos concitoyens.

Après l'achèvement des travaux, force nous est de constater qu'aussi bien notre intervention que la promesse de Monsieur le Bourgmestre d'examiner des alternatives au revêtement inconfortable prévu semblent restées vaines. Nous déplorons cet état des choses. C'est pour éviter que cette mauvaise pratique ne se reproduise dans d'autres endroits que nous avons l'honneur de poser les questions suivantes :

- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins peut donner des explications au Conseil Communal au sujet des renseignements qu'il a pris concernant d'autres solutions pour le revêtement en question ?
- est-ce que nous pouvons connaître les raisons qui ont amené les Collège des Bourgmestre et Échevins à maintenir le choix initial ?
- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins est d'avis que la surface « grenaille de four électrique » est la bonne solution pour les chemins ruraux dans les zones de loisirs comme à Bergem/Pontpierre ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc FANCELLI
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK